NORVILLE INFOS

NOVEMBRE 2026-6

Informations municipales :

Cérémonie du 11 Novembre **:**

La Municipalité et l'Association des Anciens Combattants vous donnent rendez-vous devant la mairie, le **mercredi 11 novembre 2026 à 11 heures,** pour la manifestation du souvenir au Monument aux Morts.

A cette occasion vous pourrez soutenir la campagne officielle du Bleuets de France et ainsi participer à la collecte au profit des Anciens Combattants, les blessés, les veuves et les enfants devenus pupilles de la Nation.

Cette cérémonie sera suivie de la remise des diplômes du travail. Un vin d'honneur servi sous le préau de l'école clôturera ces manifestations.

Restos du Cœur **:**

Collecte de chocolats de Noël : Comme l'an dernier, nous vous proposons de déposer des chocolats de Noël destinés aux enfants des bénéficiaires âgés de 1 à 14 ans. Vous pouvez les déposer en mairie avant le 8 décembre. Merci pour votre générosité.

Offre d'emploi **:**

Un poste d'agent d'animation auprès des enfants de l'école et d'entretien des locaux scolaires est à pourvoir à compter du 1er décembre 2026.

Il s'agit d'un poste de 4h par jour (les jours d'école) réparties sur 2 créneaux : de 11h20 à 13h20 pour l'animation et de 16h30 à 18h30 pour le ménage. Il y a également quelques heures d'entretien des locaux durant les vacances scolaires.

Si vous avez de l'expérience avec les enfants, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation en mairie ou par mail (mairie@norville.fr).

Communication (Rappel) **:**

Vous exercez une activité artisanale, commerciale, de service, d'entretien, de santé ou autre assistance à la population, vous avez la possibilité d'insérer un encart publicitaire gratuitement dans le P'tit journal de fin d'année et sur le site internet de la commune.

Vous êtes déjà référencé et vous ne souhaitez plus y figurer, dans ce cas, merci de vous adresser à la mairie pour en réaliser la mise à jour.

CCAS (Rappel) **:**

Récompenses aux étudiants : Pensez à présenter en mairie votre justificatif de résultats avant le 18 décembre.

Récompenses aux collégiens **:** Pensez à présenter en mairie un justificatif de scolarité pour l'année 2026/2027 avant le 18 Décembre 2026.

Information associative **:**

Téléthon **:**

Vous trouverez ci-joint le programme des festivités de décembre au profit Téléthon.